

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL

Montréal, ce trentième (30^e) jour d'avril de l'an deux mille vingt-six (2026).

COMPARAÎT : **VILLE DE MONTRÉAL-EST**, municipalité ayant son siège en son hôtel de ville situé au 11 370, rue Notre-Dame, 5^e étage, à Montréal-Est, province de Québec, H1B 2W6, agissant aux présentes et représentée par M^e Olivier Pelletier, Directeur des affaires juridiques et greffier, dûment autorisé par une résolution du conseil municipal du 29 avril 2026 ;

(ci-après le « Comparant »)

LAQUELLE DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RLRQ, c. Q-2, r. 37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et signé par un professionnel visé par l'article 31.42 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ, c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

- 1.1 Le lot UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE NEUF CENT VINGT-SIX (1 250 926) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal ;
- 1.2 portant l'adresse civique 10 800, rue Notre-Dame Est, à Montréal-Est (Québec) H1B 2V1.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

La **VILLE DE MONTRÉAL-EST** est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 28 433 853 et son adresse est 11 370, rue Notre-Dame, 5^e étage, à Montréal-Est, province de Québec, H1B 2W6.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Montréal-Est et les usages industriels et publics sont autorisés sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint des études de caractérisation *Caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine – Lot 1 250 926 du cadastre du Québec (ancien lot 239) situé sur la rue Notre-Dame Est, Montréal-Est* (Réf. : ED-19-0859-02) (Groupe ABS – 14 mars 2022), *Akifer – Évaluation environnementale phase I – propriété située au 10800, rue Notre-Dame Est à Montréal-Est, Lot 1 250 926 du cadastre du Québec (ancien lot 239)* (Réf. : 24135-101) (Akifer – 16 mai 2024 et tableau de contrôle), *Étude de caractérisation environnementale complémentaire Phase III – 10 800 rue Notre-Dame Est, Montréal-Est, Québec, Lot 2 250 926 cadastre du Québec* (Réf. : 24-20257) (Eureka Environnement – Révision 01 – 27 mars 2026), contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un bref un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* ;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables ;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'immeuble ;
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur ;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est ;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est signé par Raphaël Leblanc, CPI, et Marie-Claude Goulet, chimiste, en date du 7 avril 2026.

5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, le comparant a signé, à Montréal-Est, ce 30 avril 2026

Signature du Comparant :

Par : 
M^e Olivier Pelletier
Directeur des affaires juridiques et greffier


ATTESTATION

Je, soussigné, M^e Jérémy Dyck, avocat, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant ;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant ;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Montréal, province de Québec, ce trentième (30^e) jour d' (avril) de l'an deux mille vingt-six (2026).

Nom : M^e Jérémy Dyck
Qualité : Avocat
Adresse : BÉLANGER SAUVÉ
900-5, place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 2G2

Par : 
M^e Jérémy Dyck, avocat



*ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC*

Je certifie que la réquisition présentée le 2026-05-01 à 14:37 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 30 273 633.

Le fichier de signature électronique ECACL30_273_633.sig, qui accompagne ce document, émis par **M^e Patrick Plante, L'Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	Ville de Montréal-Est

RÉSUMÉ DES ÉTUDES DE CARACTÉRISATION

- Groupe ABS – Caractérisation environnementale des sols et de l’eau souterraine – Lot 1 250 926 du cadastre du Québec (ancien lot 239) situé sur la rue Notre-Dame Est, Montréal-Est – Réf. : ED-19-0859-02 – 14 mars 2022
- Akifer – Évaluation environnementale phase I – propriété située au 10800, rue Notre-Dame Est à Montréal-Est, Lot 1 250 926 du cadastre du Québec (ancien lot 239) – Réf. : 24135-101 – 16 mai 2024 et tableau de contrôle.
- Eurêka Environnement - Étude de caractérisation environnementale complémentaire Phase III – 10 800 rue Notre-Dame Est, Montréal-Est, Québec, Lot 2 250 926 cadastre du Québec – Réf. 24-20257 – Révision 01 – 27 mars 2026.

La Ville de Montréal-Est a mandaté Eurêka Environnement pour la réalisation d’une étude de caractérisation environnementale complémentaire de phase III ainsi qu’une étude géotechnique préliminaire dans l’éventualité d’un développement commercial ou industriel léger, ainsi qu’une section parc. Le terrain est la propriété de la Ville de Montréal-Est depuis 2023.

Selon les informations disponibles, une activité visée par la Loi sur la qualité de l’environnement (LQE) aurait eu lieu par le passé sur le site à l’étude, soit l’exploitation d’une raffinerie (Code SCIAN 32411). Cette étude a donc été préparée dans le cadre de l’application de l’article 31.51 de la LQE.

1. Localisation et zonage

Le site est localisé aux 10 800, rue Notre-Dame Est, à Montréal-Est et correspond au lot 1 250 926 du cadastre du Québec.

Les coordonnées approximatives du centre du terrain sont :

- Latitude : 45° 37’ 21,61’’
- Longitude : - 73° 30’ 11,61’’

Il se trouve dans la zone 1.27 de la ville de Montréal-Est, permettant des usages industriels et publics.

Le site est localisé dans un secteur dont les usages sont principalement commerciaux et industriels. Les zonages des sites voisins sont les suivants : I.20 (industriel), I.26 (industriel), GE.03 (grande emprise ou grande infrastructure publique).



2. Historique des activités qui ont eu lieu sur le site

Le site appartenait à des particuliers avant 1932. Il a ensuite été utilisé pour des activités industrielles reliées au pétrole, le site ayant appartenu à plusieurs compagnies pétrolières depuis 1932.

Le site était occupé par une raffinerie et un dépôt-usine appartenant à la Pétrolière Impériale dont les activités auraient cessé complètement en 2002. Toutes les infrastructures et tous les bâtiments ont été démantelés et démolis entre environ 1994 et 2008 selon les photographies aériennes consultées. Le site est vacant depuis 2008 et des travaux de réhabilitation environnementale par traitement ex-situ en biopile se sont déroulés sur le site de 2010 à 2019.

Liste des activités ayant eu lieu sur le terrain depuis 1964

Période		Activités, structures et équipements
De	À	
1964	2008	Terrain industriel appartenant à Pétrolière Impériale. Le site était utilisé pour le raffinage, l'entreposage et le transbordement de produits pétroliers. Tous les structures, équipements, réservoirs, etc., ont été démantelés entre environ 1994 et 2002. Le terrain est vacant depuis environ 2002.
2008	Aujourd'hui	Terrain vacant (en réhabilitation environnementale de 2010 à 2019) Un ancien pipeline enfoui (présentement inactif, mais toujours sous pression) appartenant à Esso avec présence possible de produits pétroliers résiduels est présent dans le secteur sud-est du site Un pipeline enfoui appartenant à Terminaux Canadiens Canterm inc. ainsi qu'une conduite appartenant à Suncor, traversent en grande partie le site le long de la limite est Un pipeline enfoui appartenant à Montréal Pipeline inc. traverse la limite sud du site

3. Description du site

- Superficie : 103 158,5 mètres carrés;
- Topographie : relativement plane, faible pente vers l'est.
- Infrastructures présentes : aucune hors sol, il y a présence de pipelines souterrains anciens et actuels sur le site.
- Recouvrement des sols : le terrain est majoritairement recouvert de sable et gravier, avec de l'herbe et de l'asphalte.
- Zonage municipal : zonage industriel (I.22) qui autorise des usages industriels légers et lourds et des usages publics.



- Puits d'eau de consommations dans un rayon de 1 km : selon le SIH, cinq (5) puits au total.
- Cours d'eau ou plan d'eau dans un rayon de 1 km : le fleuve Saint-Laurent est localisé à 35 mètres à l'est du terrain.

4. Résumé des études

4.1. PHASE II (ABS –2022)

La caractérisation environnementale de phase II a été réalisée en 2021 par ABS dans le cadre d'une validation du passif environnemental du site. Cette étude a consisté à la réalisation de 12 forages, dont 11 convertis en puits d'observation, et de 24 tranchées.

L'échantillonnage des sols et de l'eau souterraine a été réalisé suivant une approche ciblée selon les risques environnementaux identifiés, suivant une révision par la firme ABS des études environnementales antérieures réalisées sur la propriété.

Nombre d'échantillons de sol analysé et résultats obtenus

Les échantillons sélectionnés de sols et d'eau souterraine ont été soumis aux analyses en laboratoire pour les paramètres suivants : métaux, HAP, hydrocarbures C₁₀-C₅₀, HAM.

Les résultats analytiques pour les sols ont révélé des concentrations supérieures aux valeurs correspondant au critère « C » du *Guide d'intervention* pour quelques échantillons, donc non conformes à la réglementation en vigueur pour des sites d'usage et de zonage industriel.

De plus, 35 échantillons ont été soumis aux analyses en laboratoire pour l'amiante. Des sols contenant de l'amiante ont été identifiés dans 25 sondages.

Conclusion et recommandation de la phase II

« Selon les résultats obtenus à la suite de la présente caractérisation environnementale, les sols rencontrés au droit des sondages 21TE14 et 21TE48 ne sont pas conformes à l'usage industriel du site. Par ailleurs, les études antérieures consultées ont révélé la présence de sols non conformes au droit du sondage TE-01-92 de même que dans la paroi EX199-PA3 et le fond EX134-FOND1. Par conséquent, il est recommandé de procéder à une réhabilitation environnementale des sols à ces endroits et de gérer les sols conformément à la Grille de gestion des sols excavés du Guide d'intervention et selon les exigences réglementaires en vigueur, notamment en lien avec la présence d'amiante (section 9.0). [...] »

Une attention particulière au puits d'observation 21PO10 sera cependant à prévoir, nécessitant un suivi de la qualité de l'eau souterraine pour une période de trois (3) ans, renouvelable. »



4.2. PHASE I (Akifer – 2024)

L'ÉES phase I réalisée par Akifer en 2024 a été réalisée dans l'éventualité où il serait envisagé de planifier du développement commercial ou industriel léger sur le site à l'étude. Il s'agirait donc d'un changement d'usage du terrain selon l'article 31.53 de la section IV du chapitre IV de la LQE.

Les objectifs généraux visés :

- L'évaluation et la documentation des risques d'impacts environnementaux existants et/ou potentiels occasionnés par l'utilisation actuelle et/ou antérieure du terrain et des terrains voisins situés dans la zone à l'étude ;
- Mettre à jour l'historique du site et de vérifier, si tous les secteurs à risque ont été identifiés et investigués ;
- Établir l'état environnemental du site en date d'aujourd'hui suite aux différents travaux effectués au cours des dernières années afin d'identifier les secteurs où une caractérisation environnementale phase III devrait être réalisée.

Historique des activités qui ont eu lieu sur le site

Selon l'ÉES phase I d'Akifer (2024) : « *Le site à l'étude a été utilisé pour des activités industrielles reliées au pétrole depuis au moins 1932. Le site a appartenu à plusieurs compagnies pétrolières depuis 1932, dont la Pétrolière Impériale, qui en était propriétaire de 1963 à 2023. Le terrain a été acquis par la Ville de Montréal-Est en décembre 2023. Le site appartenait à des particuliers avant 1932.*

Le site était occupé par une raffinerie et un dépôt-usine appartenant à la Pétrolière Impériale dont les activités auraient cessé complètement en 2002. Toutes les infrastructures et tous les bâtiments ont été démantelés et démolis entre environ 1994 et 2008 selon les photographies aériennes consultées. Le site est vacant depuis 2008 et des travaux de réhabilitation environnementale par traitement ex-situ en biopile se sont déroulés sur le site de 2010 à 2019. »

Identification des zones à risques

Sur la base des informations obtenues dans le cadre de la caractérisation environnementale de site – Phase I, il existe certains risques de contamination pour le terrain à l'étude, soit :

- La présence d'un ancien pipeline (présentement inactif, mais toujours sous pression) appartenant à Esso avec présence possible de produits pétroliers résiduels à l'intérieur, dans le secteur sud-est du site ;
- La présence d'un pipeline appartenant à Montréal Pipeline inc. qui traverse la limite sud du site ;



- La présence d'un pipeline appartenant à Terminaux Canadiens Canterm inc. et d'une conduite appartenant à Suncor, qui traversent en grande partie le site le long de la limite est ;
- La présence de sols en place contaminés en HP C₁₀-C₅₀ et/ou en HAP et/ou en métaux lourds dans les plages « B-C » et « C-RESC » du Guide d'intervention du MELCCFP à l'intérieur des limites du site et de sols « >RESC » le long d'une partie de la limite nord-est du site ;
- Le terrain voisin adjacent au nord-est du site, qui est vacant, mais était utilisé pour l'entreposage de neige usée en grande quantité ;
- La présence d'une conduite souterraine appartenant à Shell, passant sur le terrain voisin près du coin de la limite nord-ouest du site ;
- La présence d'un pipeline appartenant à Montréal Pipeline inc. circulant sur les terrains voisins adjacents à proximité de la limite est du site à l'étude ;
- La réalisation, sur le terrain voisin adjacent au sud-est, appartenant à l'Administration portuaire de Montréal (lot 1 250 985), de travaux d'excavation de sol lors de la visite de site en février 2024 qui laisse croire à la présence potentielle de sols contaminés et/ou d'eau contaminée ;
- Le terrain voisin à l'ouest, situé de l'autre côté de la rue Notre-Dame Est (lot 1 250 927), présentement vacant, appartenant à Pétrolière Impériale Ltée, est un site contaminé répertorié au GTC pour des sols contaminés en HAP, HP C₁₀-C₅₀ et métaux.

4.3. PHASE III (Eurêka – 2026)

Des travaux de caractérisation environnementale de site – Phase III ont été réalisés afin de statuer sur les sources potentielles et réelles d'impact environnemental sur les sols et/ou l'eau souterraine toujours présentes et d'établir le constat environnemental à jour du site. Cette étude permettra de proposer un scénario de réhabilitation du site et de produire un plan de réhabilitation complet incluant les plans et devis nécessaires afin de préparer un appel d'offres menant à la décontamination/réhabilitation du site.

Le programme analytique, les emplacements et les profondeurs des forages ont été évalués par le client en fonction des excavations prévues lors des travaux de réfection futurs et de l'ensemble des informations et des risques environnementaux soulevés. Ceux-ci sont inclus dans l'appel d'offres DDA 2024-04-AO. Une analyse préliminaire de cinq échantillons de matières granulaires résiduelles (MGR) présentes sur le site a été ajoutée au programme analytique énuméré dans le devis.

Enfin, à la demande du client, cette caractérisation est basée sur la version 2003 du *Guide de caractérisation des terrains*, ainsi que du *Guide d'intervention – Protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* du MELCCFP.



Réalisation des travaux

- Les travaux de terrain ont été réalisés du 17 au 26 mars, du 9 au 18 juin et les 25 et 26 juin 2025 et réalisés comme stipulé au devis :
- Cinquante-neuf (59) forages d'une profondeur de 6,6 mètres dans les dépôts meubles
- Trente-quatre (34) tranchées exploratoires dans les zones excavées et remblayées avec des sols traités (« B-C »), d'une profondeur maximale de 5 mètres ;
- Six (6) forages d'une profondeur de 9 à 10 mètres, aménagés en puits d'observation des eaux souterraines ;
- Développement des nouveaux puits, purge et échantillonnage des nouveaux puits et des puits existants (total 17 puits). Le puits existant 21PO6 était brisé et n'a pu être échantillonné, de même que le puits 25F65, qui était à sec ;
- Réalisation des essais de perméabilités de six des 17 puits d'observation, soit deux en amont, deux en aval et deux au centre ;
- Échantillonnage de l'eau de surface (les fossés étaient tous à sec) Il n'y a donc aucun résultat d'analyses pour la matrice de l'eau de surface ;
- Les travaux de terrain ont permis de couvrir toutes les zones à risque identifiées lors de la phase I.

Étant donné le zonage commercial du site et l'usage commercial ou industriel léger projeté du site, les valeurs limites de l'annexe II du RPRT, correspondant au critère C des critères génériques du *Guide d'intervention*, sont considérées comme étant le seuil à partir duquel des travaux de réhabilitation seraient requis. En ce qui concerne l'eau souterraine, en fonction des récepteurs potentiels identifiés, soit l'aquifère du secteur étudié (appartenant à la Classe III) ainsi que le fleuve Saint-Laurent à l'est de la propriété, le critère d'eau souterraine *Résurgence dans les eaux de surface* (RES), tels que définis dans le *Guide d'intervention* du MELCCFP, a été retenu lors de cette étude aux fins de comparaison des résultats analytiques. Les résultats ont aussi été comparés aux seuils d'alerte applicables aux critères RES.

Résultats obtenus pour les sols

Les résultats analytiques ont révélé que la majorité des sols du site est contaminée au-dessus des critères B, soit dans la plage B-C, et conforme à l'usage d'un site à usage commercial ou industriel. En tenant compte des résultats d'ABS 2022, les résultats d'analyses de 7 sondages (5 sondages de 2025 et 2 sondages de 2022) ont démontré des concentrations dépassant le critère C du *Guide d'intervention*, soit dans la plage C-D pour 6 d'entre eux (soufre, HAP, HP C₁₀-C₅₀ et métaux), et un sondage dont les résultats sont supérieurs aux valeurs limites de l'annexe I du RESC, soit supérieur au critère D (HP C₁₀-C₅₀).



En considérant également les résultats antérieurs, les volumes de sols en place contaminés en soufre, HAP, métaux et/ou HP C₁₀-C₅₀ sont estimés à 4187 m³ pour la plage C-RESC et à 596 m³ pour la plage >RESC. Les sols contaminés seraient localisés sur l'ensemble du site, majoritairement dans le secteur nord, ainsi qu'aux limites de celui-ci.

Résultats obtenus pour les MGR

En fonction des résultats préliminaires obtenus, le RVMR permet de classer les MGR en fonction des catégories identifiées 1 à 4. La catégorie 1 offre le plus d'options de réutilisation, tandis que la catégorie 4 ne s'applique qu'à la pierre concassée. Certaines matières ne peuvent être classées et sont alors hors catégorie (HC).

Les MGR devront être gérées selon le *Règlement concernant la valorisation de matières résiduelles* (RVMR), plus particulièrement les articles 26 et 27 du chapitre 5, ainsi que selon le *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE).

Les résultats d'analyses des MGR démontrent un classement préliminaire dans la catégorie 4, mais susceptible de changer en fonction de l'utilisation finale du site. (Méthode d'enlèvement et d'entreposage). De plus, il est recommandé de procéder à une analyse des MGR suivant leur excavation, car les analyses effectuées ne peuvent être utilisées à des fins d'attestation de qualité finale.

Résultats obtenus pour la présence d'amiante

Les analyses de 2025 montre une contamination généralisée d'amiante présente dans la plupart des échantillons, sur l'ensemble du site et sur l'ensemble des strates analysées, à l'exception des sondages suivants : 25TR05, 25TR15, 25F09, 25F10, 25F11, 25F17, 25F21, 25F26 ET 25F28. À l'exception du sondage 25TR05 qui ne présente pas d'amiante dans son échantillon de surface (0.0-0.5m), aucun des autres sondages n'a été analysé pour des échantillons de surface (dans les strates 0.0 à 1m), où la présence d'amiante est répertoriée.

Aucune analyse d'amiante n'a été réalisée sur les échantillons de MGR, mais nous présumons qu'ils sont contaminés, compte tenu de la présence généralisée d'amiante dans les sols.

Résultats obtenus pour l'eau souterraine

Les échantillons d'eau souterraine analysés en 2025 ont démontré des concentrations en métaux (manganèse) supérieures au critère RES pour les puits 21F04 et 25F63. Il y a dépassement du seuil d'alerte 50% des critères RES pour les métaux (manganèse ou cuivre) pour les puits 25F01, 25F02, 25F04, 21F01, 21F03 ET 21F09. Les résultats d'analyses ne démontrent pas une contamination susceptible de provenir du risque associé au lieu d'entreposage de neige situé sur le site adjacent au nord-est du site à l'étude.



Il existe donc un risque d'impact sur les récepteurs potentiels, soit le réseau d'égout municipal, de même qu'un risque de migration de la contamination à l'extérieur des limites du site à l'étude.

5. Risque de migration hors site

Pour les sols : considérant les résultats obtenus lors de la présente étude, il y aurait un risque de migration de la contamination hors du terrain via les sols étant donné que certains polygones dont les concentrations sont supérieures aux valeurs de l'annexe II du RPRT rejoignent les limites du site à l'étude.

Pour l'eau souterraine : Il existe un risque d'impact sur les récepteurs potentiels, soit le réseau d'égout municipal et le fleuve Saint-Laurent, de même qu'un risque de migration de la contamination à l'extérieur des limites du site à l'étude.

6. Recommandations

L'étude de caractérisation phase III recommande :

- L'inscription d'un avis de contamination ;
- La réalisation de travaux de réhabilitation ;
- Un avis au voisin ;
- Un suivi des eaux souterraines sera effectué dans au moins 3 puits, soit 1 en amont et 2 en aval du sens d'écoulement des eaux souterraines (puisque les puits existants seront détruits lors de la réalisation des travaux de réhabilitation, de nouveaux puits devront être aménagés afin de réaliser le suivi).

PRÉPARÉ PAR :

Raphaël Leblanc, CPI. # OIQ 6010281
Directeur de projet
Eurêka Environnement

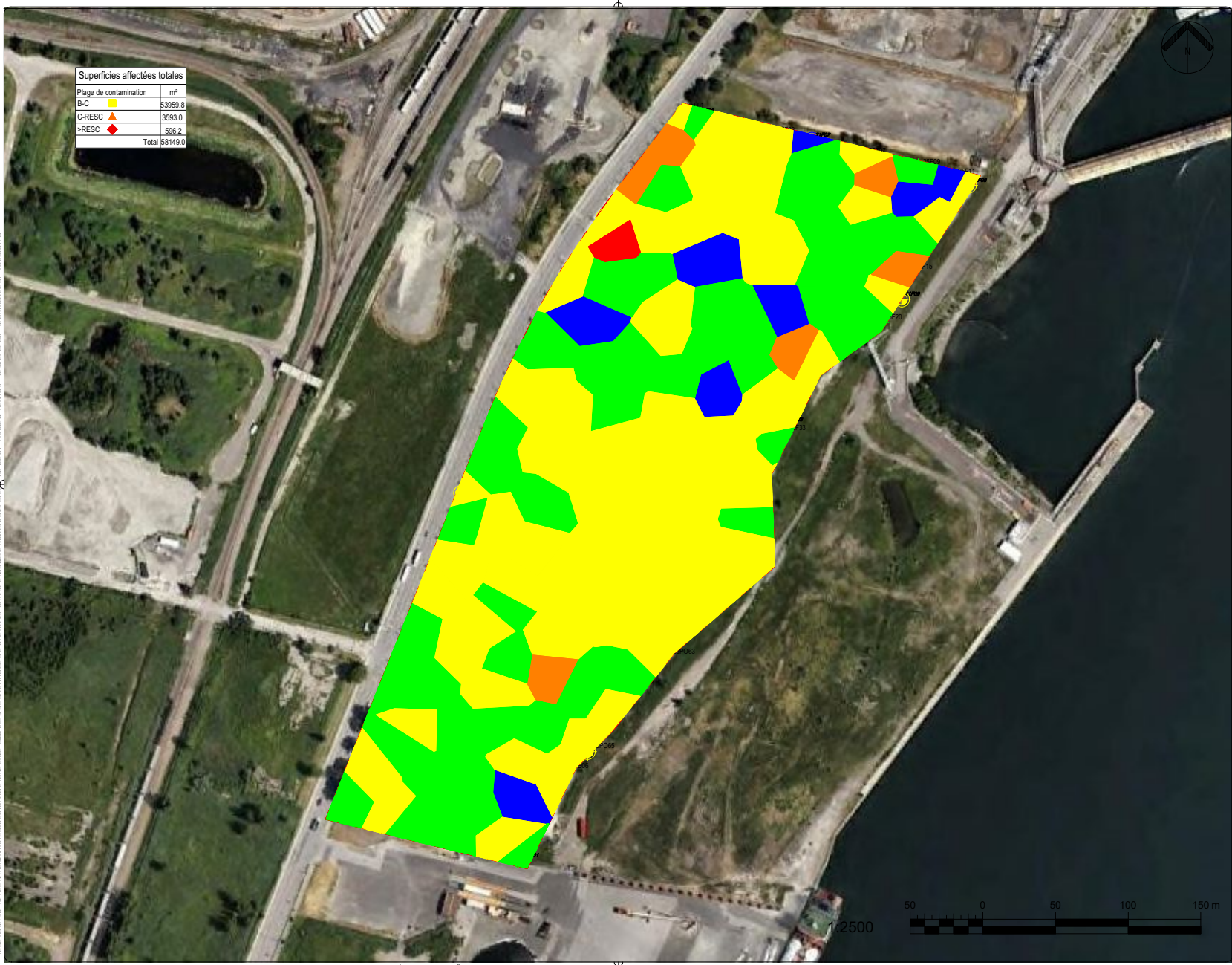
Marie-Claude Goulet, chimiste OCQ 1991-108
Chargée de projet
Eurêka Environnement

Rédigé le 7 avril 2026

Plans présentés en pièces jointes :

- C204 : plan des polygones de contamination des sols
- C205 : plan des polygones de contamination- amiante
- C206 : Plan du sens d'écoulement de l'eau souterraine

C:\Users\BENARD\OneDrive\Documents\PROJETS\2024\24-20257 - MONTREAL EST - PHASE III - RENB\04 - CAD\24-20257 - MONTREAL EST - RENSDWG



Superficies affectées totales		
Plage de contamination		m ²
B-C	■	53959.8
C-RESC	■	3593.0
>RESC	■	596.2
Total		58149.0

Fichier: 24-20257 - Montréal Est - Plans

- Légende:**
- ZONE À L'ÉTUDE ---
 - LIMITES DE LOT ---
 - Forage réalisé par Euréka Environnement * ⊕ 25FXX
 - Forage converti en puits d'observation réalisé par Euréka Environnement * ⊕ 25POXX
 - Tranchée d'exploration réalisée par Euréka Environnement * ⊕ 25TRXX
 - Forage réalisé par ABS (2021) * ⊕ 25XX
 - Tranchée d'exploration réalisée par ABS (2021) * ⊕ 27TRXX

RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES

Les codes de couleurs utilisés pour les symboles sur le présent plan font référence au niveau de contamination basé sur les critères généraux du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des services contaminés du MELCC.

Pour le détail des résultats d'analyses chimiques, se référer au tableau des résultats analytiques présenté dans le rapport.

Échantillon (prof.)	
Inférieur ou égal au critère A	●
Plage A-B	●
Plage B-C	●
Plage C-RESC	●
Supérieur amorce I-RESC	▲

No	Description	Date	Par

Révisions

Échelle: 1:2500	Date: Août 2025
Dessin: Marie-Pier Bénard, tech.	
Chargé de projet: Marie-Claude Goulet, chimiste	
Vérifié par: Raphaël Leblanc, CPI	

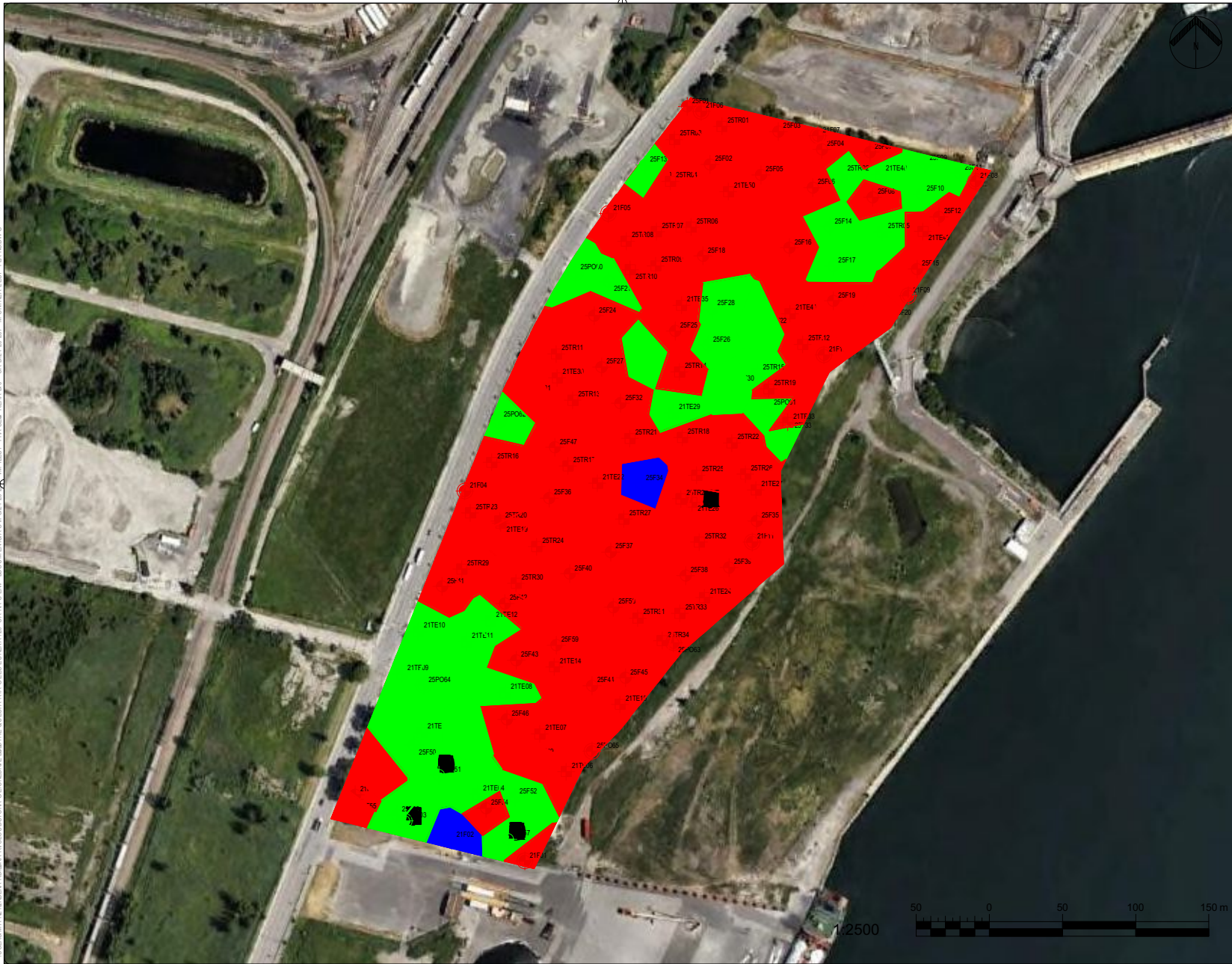
Nom du projet:
**Étude de caractérisation
 environnementale - Phase III
 Ville de Montréal-Est**
 10800, rue Notre-Dame Est

Titre du plan:
**Polygones de contamination
 des sols**



No du plan: C204	No 05
No du Projet: 24-20257	07

I:\SERV\IA\BIBEREN\ROUBRA\RYCOULSTOIK\GEONEDRPE\BIBOHE\OUESIR\RTX\GEESE\EURÉKA_20_CA_RN_C_ENM_DOCUMENTA.C.TIF 5/24/20 10:41:11 AM TUEST - PHM SEB - RESH B0 - CA D024-20-257 - MONTREAL EST - SIA NSDW G



Fichier: 24-20257 - Montréal Est - Plans

Légende:
 ZONE À L'ÉTUDE - - - - -
 LIMITE DE LOT - - - - -

- Forage réalisé par Euréka Environnement *
- Forage converti en puits d'observation réalisé par Euréka Environnement *
- Tranchée d'exploration réalisée par Euréka Environnement *

*NIVEAU DE CONTAMINATION : se référer aux couleurs des symboles du tableau suivant

RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES	
Échantillon (prof.)	
Non analysé	
Non détecté	
Détecté	

No	Description	Date	Par

Révisions

Échelle: 1:2500
 Date: Août 2025

Dessin: Marie-Pier Bénéard, tech.

Chargé de projet: Marie-Claude Goulet, chimiste

Vérifié par: Raphaël Leblanc, CPI

Nom du projet:
**Étude de caractérisation
 environnementale - Phase III
 Ville de Montréal-Est**
 10800, rue Notre-Dame Est

Titre du plan:
**Polygones de contamination -
 amiante**

417, rue St-Thomas
 Joliette, QC J6E 3P9

No du plan: C205	06 / 07
No du Projet: 24-20257	

